

PRE 2026 - La direction a choisi : RDV manqué !

L'audience pluri syndicale conclusive relative notamment à la détermination de l'enveloppe PRE 2026 s'est tenue cet après-midi.

Et force est de constater que pour les salariés de l'encadrement, **le compte n'y est pas !** La proposition de la direction, à savoir +1,8% pour les agents de maîtrise et les techniciens supérieurs, et +2,1% pour les cadres, s'avère trop basse et nettement insuffisante.

La direction est restée sourde aux arguments de la CFE-CGC Groupe RATP et des autres organisations syndicales, en faveur d'une reconnaissance à la hauteur de l'investissement quotidien des encadrants et des enjeux, comme le succès avéré du très lourd défi à l'ouverture à la concurrence du bus, la préparation de la révolution des transports avec l'arrivée du nouveau métro, la conquête de nombreuses parts de marché en France et dans le monde, etc.

Autant de preuves démontrant **l'engagement sans faille des femmes et des hommes de l'encadrement au service de la réussite et du rayonnement de la RATP.**



Et alors même qu'ils ont tenu leur promesse dans l'atteinte des résultats d'une part, et que le bilan 2025 de l'EPIC semble sortir au-delà des objectifs d'autre part, la direction a choisi, « elle », la voie de la « **sobriété** » **salariale** pour les techniciens supérieurs, agents de maîtrise et cadres de l'entreprise.

C'est le Comité Directeur de la CFE-CGC Groupe RATP qui officialisera sa décision.

Pour faire entendre votre voix et muscler son action de défense de vos intérêts individuels et collectifs, la CFE-CGC groupe RATP, seule organisation syndicale exclusivement dédiée à l'encadrement, a besoin de votre soutien.
L'union fait la force !

